

# Célébrer des baptêmes d'adultes à la veillée pascale

Par Pierre Faure

*Diacre jésuite, responsable du Centre spirituel de Penboc'h dans le diocèse de Vannes*

Le *Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes* prévoit que les sacrements (baptême, confirmation, eucharistie) seront célébrés à la veillée pascale : “Puisque normalement, l'initiation des adultes est célébrée dans la sainte nuit de Pâques...” (n° 203). Le *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité* donne la même indication : “En raison du lien des sacrements de l'initiation chrétienne avec la Pâque du Christ, on choisira normalement pour leur célébration la veillée pascale...” (N° 83).

## Une succession de baptêmes

Le *Missel romain* prévoit que des baptêmes puissent être célébrés durant la veillée pascale après la bénédiction de l'eau baptismale. Il ajoute aussi (n° 37) qu'il pourra y avoir des adultes, des enfants et des tout-petits à baptiser dans cette même célébration. Le n° 44 indique qu'on baptisera d'abord les adultes (le rite commençant par la renonciation et la profession de foi des futurs baptisés), puis les tout-petits (le rite commençant par la renonciation et la profession de foi des parents et parrains, marraines). Les enfants ne sont pas mentionnés mais on peut penser qu'ils sont baptisés après les adultes et avant les tout-petits.

Il saute aux yeux que des doublets vont se multiplier si l'on doit répéter, pour les adultes et les enfants, la même séquence baptismale : renonciation et profession de foi, rite de l'eau, remise du vêtement blanc, remise de la lumière, et reprendre ensuite la rénovation de la profession de foi baptismale pour tous les baptisés présents dans l'assemblée !

## La rénovation de la profession de foi baptismale par l'assemblée

Si les baptêmes sont peu nombreux il serait bon de les valoriser et de placer la rénovation faite par l'assemblée - comme prévu par le Missel - après la célébration des baptêmes. Si la confirmation est célébrée à la suite des baptêmes, comme le précise le Missel et le Rituel, l'impression de doublet sera atténuée, car la rénovation sera éloignée de la renonciation - profession de foi des baptêmes.

Si le nombre des baptêmes atteint ou dépasse huit ou dix, il semble préférable d'éviter le doublet en associant la renonciation - profession de foi des baptêmes à la rénovation pour tous les baptisés. Celui qui préside interroge successivement, pour chaque question, les candidats au baptême et les baptisés. Se pose alors la question de savoir si l'on commence par les catéchumènes ou par l'assemblée.

## Interroger les catéchumènes puis l'assemblée

Si l'on commence par les catéchumènes (comme à la veillée baptismale des Journées Mondiales de la Jeunesse à Longchamp en août 97), on respecte la nécessité (et l'ordre proposé par le Missel) d'entendre les catéchumènes répondre en premier aux questions de l'évêque ou du prêtre qui préside. L'inconvénient est que le geste avec l'eau baptismale ne suit pas immédiatement la réponse des catéchumènes mais suivra la réponse des baptisés de l'assemblée. Aux Journées Mondiales de la Jeunesse, l'enchaînement était :

*Le Saint-Père* : Vous qui allez être baptisés, renoncez-vous à Satan ?

*Les catéchumènes* : Je renonce.

*Le Saint-Père* : Et vous tous ?

*Tous* : Je renonce.

Et ainsi de suite.

### **Interroger d'abord l'assemblée, puis les catéchumènes**

Si les questions sont posées d'abord à l'assemblée, on a une sorte de transmission ecclésiale de la foi, des baptisés vers les catéchumènes puisque ces derniers vont répéter ce que vient de dire l'assemblée. L'inconvénient étant alors que les catéchumènes sont mis, en quelque sorte, au "second rang" alors qu'il s'agit d'une célébration unique pour eux. D'autre part, cela souligne moins que c'est la renonciation - profession de foi des nouveaux baptisés qui permet à ceux qui ont déjà été baptisés (une fois pour toute), de rénover (et pas seulement redire) la leur ce soir-là, et d'être ainsi renouvelés dans leur propre baptême.

Quelle que soit la solution adoptée, il est très important de bien marquer la différence d'adresse des interrogations, et de veiller à ce que chacun réponde seulement quand il le doit. Quant à l'ordre des interrogations, on prendra soin de recueillir, à l'issue de la célébration, l'avis des participants sur le choix effectué. On verra alors comment s'équilibrent avantages et inconvénients de la formule choisie.